



Vernon, le 07 avril 2021

Communiqué de presse

César Lemaître : un lieu stratégique 2-en-1 dans la lutte contre l'épidémie

Pour relever au mieux les défis engendrés par la crise sanitaire, la Ville de Vernon, Seine Normandie Agglomération, le conseil départemental de l'Eure, l'agence régionale de santé (ARS Normandie) et le laboratoire Bio Eure-Seine réunissent leur force et font du site de l'ancien Collège César Lemaître le fer de lance de la lutte contre la COVID-19 sur le territoire.

César Lemaître : un lieu doublement stratégique

Les locaux de l'ancien collège César Lemaître accueillent depuis le 3 mars dernier un centre de vaccination contre la Covid-19, en prolongement de celui du centre hospitalier Eure-Seine, et se préparent également à accueillir un nouveau centre de dépistage. En effet, à partir du 08 avril, les Vernonnais pourront venir se faire tester au 13 rue St-Lazare, gratuitement, sans rendez-vous et sans ordonnance, sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'une carte vitale. Cet espace sera ouvert du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Une action conjointe pour freiner plus efficacement l'épidémie:

L'installation de ce double centre a été rendue possible grâce à l'action conjointe du Centre Hospitalier Eure-Seine, de l'ARS, de Seine Normandie Agglomération, du laboratoire Bio Eure-Seine et de la ville de Vernon, mais répond surtout à une exigence : celle d'offrir aux vernonnais et aux habitants du territoire un espace complet, facilement accessible et identifiable, entièrement dédié à la lutte contre l'épidémie. « *Nous avons fait le choix de nous inscrire dans une politique sanitaire locale, responsable et efficace* », commente le maire, François Ouzilleau. Si un renforcement de la vaccination est à l'œuvre actuellement, se faire tester reste primordial pour freiner la propagation de l'épidémie : ce doit être un réflexe, au même titre que le port du masque et les gestes barrières qui font désormais partie de notre quotidien.